

Vendredi 8 mai 2020

## Un marché compatible avec les gestes barrières

Les marchés ont repris du service à Dunkerque, mais ils doivent s'adapter au contexte sanitaire afin que la sécurité de chacun soit garantie. La Ville adopte un dispositif permettant l'application de tous les gestes barrières.

Ce samedi 9 mai, le pays sera toujours en confinement, aussi le marché de Dunkerque centre restera-t-il strictement alimentaire et sa fréquentation réservée aux achats de première nécessité, ainsi que le stipule l'attestation de déplacement dérogatoire.

### Deux zones, deux parcours

Le marché sera divisé en deux zones : le cours François Bart et la place du général de Gaulle. Chacune de ces zones possèdera des entrées et des sorties distinctes. Un comptage sera effectué à l'entrée par des agents de sécurité et une jauge maximale a été fixée ; selon l'affluence, un temps d'attente pourra donc être imposé. Il est recommandé aux chalands de privilégier les horaires de début et de fin de marché (de 8h à 10h et de 11h à 13h), en évitant le créneau de 10h à 11h, traditionnel pic d'affluence.

Cours François Bart seront rassemblés les commerçants qui proposent des produits frais : viandes, poissons, fromages et produits laitiers. L'accès se fera par la rue des Sœurs Blanches, côté Clémenceau. Le parcours suivra un sens de circulation qui ne permettra pas de revenir sur ses pas. La sortie s'effectuera du côté de la rue de Bourgogne.

À proximité de cette sortie se trouvera l'entrée vers la deuxième zone, place du général de Gaulle, où sont les marchands de fruits et légumes, de pain, de confiseries, d'épices... Là aussi, le client avancera dans un parcours délimité et sera tenu de respecter le sens de circulation. La sortie s'effectuera soit à mi-parcours vers le collège Lamartine, soit à la fin du parcours, du côté de la B!B. Une présence renforcée de la police municipale permettra le rappel des consignes.

### Distances, hygiène et recherche de rapidité

Chaque étal sera séparé des autres par un espace libre de 7 mètres, afin d'organiser des files d'attente conformes aux recommandations sanitaires. Les distances de sécurité seront matérialisées par un marquage au sol permettant de s'espacer d'un mètre les uns des autres. Devant l'étal, une ligne marquera également la distance à respecter avec les commerçants. Ceux-ci porteront des masques et auront à disposition du gel hydroalcoolique. Le port du masque est recommandé aux clients, qui sont priés de garder leurs mains loin des marchandises et de pas s'attarder. La rapidité des transactions devant être privilégiée, le dispositif permettant de passer commande à l'avance auprès des vendeurs est toujours en vigueur ; il permet d'écourter considérablement les temps de transaction et contribue efficacement à limiter les attroupements.

Les conseils donnés aux clients du marché sont de venir seul, avec un masque, d'être respectueux des consignes de circulation et de veiller à garder ses distances avec chacun.